

Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2017

Rapport sur les comptes de l'exercice 2017 à l'attention de l'Assemblée des délégués

En préambule, il faut relever que le budget de Mobul est établi en août-septembre et la première discussion du passage au quart d'heure est intervenue en septembre 2016 avec M. Ducrot, lequel n'était pas très favorable. Suite à cela, un groupe de travail a été créé en décembre 2016 et de ce fait, tout ce qui découle de la mise en œuvre de cette cadence n'a pas été inscrit au budget 2017 ; d'où un excédent de charge pour les aménagements des arrêts provisoires et les études y relatives.

1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 2'400'637.05. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 2'252'500.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 148'137.05.**

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 2'400'637.05. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres et des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de charge de Fr. 109'364.85 par rapport au budget. Ce montant sera facturé aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différences</u>
<u>Dépenses de fonctionnement :</u>			
Traitements et jetons de présence (chap.0)	4'200.00	3'040.00	- 1'160.00
Mandat administratif (chap.0)	40'000.00	46'783.55	+ 6'783.55
Entretien du réseau (chap.6)	5'000.00	103'331.90	+ 98'331.90
Communication générale (chap.6)	1'000.00	24'376.15	+ 23'376.15
Honoraires et frais d'étude (chap.6)	18'000.00	63'021.25	+ 45'021.25
Contrats de prestations (chap.6)	2'050'000.00	2'051'420.00	+ 1'420.00
Honoraires divers (chap.7)	25'000.00	3'109.15	- 21'890.85
<u>Recettes de fonctionnement :</u>			
Subventions cantonales p. études (chap.6)	9'000.00	29'420.20	+ 20'420.20
Subventions cantonales p. travaux (chap.6)	0.00	18'500.00	+ 18'500.00
Participations communales (chap.9)	1'081'700.00	1'191'064.85	+ 109'364.85

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 3'040.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

Les frais de l'organe de révision d'un montant de Fr 2'073.60 sont inférieurs de Fr 126.40 au budget. Pour rappel il s'agit des honoraires pour la révision des comptes 2016 et pour le contrôle des valeurs au bilan effectué durant l'année 2016.

02 Administration

020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 46'783.55 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2017. Le budget prévu pour ce poste était de Fr. 40'000.00. Les tâches supplémentaires liées au passage au ¼ d'heure ainsi qu'aux travaux sur le réseau expliquent ce dépassement.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 478.55 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués. Les frais de ports s'élèvent à Fr 216.60.

b) Culture et loisirs

32 Médias

320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 1'230.95 correspondent à l'hébergement et à la mise à jour du site. Un sponsoring de Fr. 1'000.00 a été attribué à l'ATE section de Fribourg pour la création d'un support vidéo pour la mobilité douce et les transports publics.

c) Transports et communications

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

L'entretien du réseau de Fr. 103'331.90, correspond à la réfection de l'arrêt de la gare de Bulle ainsi qu'à celui de l'HFR de Riaz pour Fr. 49'223.50. Le solde des frais de Fr. 54'107.80 correspond à la création des arrêts provisoires Verdel et Chalamala à Bulle.

Une subvention cantonale de Fr. 18'500.00 a été reçue pour l'entretien des arrêts Bulle-gare et HFR-Riaz.

Les frais de communication s'élèvent à Fr. 24'376.15, soit un dépassement de Fr. 23'376.15 par rapport au budget. Les frais de communication liés au passage au ¼ d'heure représentent Fr. 4'376.15. Un sponsoring a été attribué au Comptoir pour Fr. 20'000.00. Ces frais n'étaient pas prévus au budget.

Les honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr 63'021.25. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant de Fr. 29'420.20. Subventions déduites, le dépassement s'élève à Fr. 24'601.05. Ceci s'explique notamment par le passage au ¼ d'heure ainsi que les différents travaux sur le réseau.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 2'051'420.00 pour un budget de Fr 2'050'000.00. Le dépassement de Fr. 1'420.00 correspond à la gratuité des transports pour Bull'Bouge. La subvention cantonale se monte à Fr. 1'111'652.00.

69 Trafic, autres tâches

690 Autres tâches du trafic

Les frais internet de Fr. 314.30 concernent la mise à jour des horaires sur le site.

d) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

L'imputation interne de Fr. 50'000.- concerne l'amortissement du PA3 facturé aux communes. Le message initial prévoyait un coût de Fr. 200'000.00 amorti en 4 ans. Lors de l'établissement du budget 2018 l'amortissement a été augmenté à Fr. 80'000.00 pour les deux dernières années, suite au dépassement. Celui-ci ne sera pas suffisant pour amortir le coût final de Fr. 320'881.65. Un solde de Fr. 60'881.65 devra encore être prévu au budget 2020.

e) Finances

94 Gérance de la fortune et des dettes

940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr 241.05.

941 Participation des communes

Les participations des communes se montant à Fr 1'191'064.85. La somme de Fr 1'081'700.00, selon le budget a déjà été facturée. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 109'364.85 en faveur de Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

a) Transports et communications

65 *Trafic régional*

650 *Trafic d'agglomération*

La subvention reçue de Fr 224'050.45 a été virée au bilan.

b) Environnement

79 *Aménagement*

790 *Aménagement du territoire*

La subvention reçue de Fr 90'000.00 a été virée au bilan.

Les honoraires d'étude du PA3 payés en 2017 et représentant les frais de mandataires externes ainsi que ceux liés à l'information à la population pour Fr. 175'104.90 ont été virés au bilan.

4. COMPTES AU BILAN

a) Actifs

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 267'138.05, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0	Débiteurs Communes	Fr. 110'005.70, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
115.10	Impôt anticipé	Fr 4.20 correspond à l'impôt anticipé à récupérer.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 29'420.20, subvention à recevoir concernant les honoraires et études.
141.1	Honoraires étude PA 3	Fr. 220'881.65, solde après virement des investissements 2017 et comptabilisation de l'amortissement.

b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 126'537.50 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2017.
200.0	Créanciers Communes	Fr 640.85, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à distribuer	Fr 500'271.45, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.